



DEMANDE D'UN PERMIS SPÉCIAL POUR ESSIEUX MUNI DE PNEUS SIMPLES AYANT  
UNE LARGEUR MINIMALE DE 445 mm  
NC-WT

**ENVOYER À :**

Bureau de Permis Spéciaux  
Ministère des Transports et l'Infrastructure  
du Nouveau-Brunswick  
C.P. 6000  
Fredericton (NB) E3B 5H1

FAX: (506) 444-4488

Courriel : permis.speciaux@gnb.ca

Frais: \$50/année

Nom du propriétaire enregistré: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ courriel: \_\_\_\_\_

Le permis sera valide pour tous les véhicules enregistrés ou loués par le détenteur de permis à qui le nom apparaît sur le permis. Le nom du détenteur doit apparaître sur les documents d'immatriculation du véhicule.

Le permis sera valide pour tous les groupes d'essieux dans le règlement 2001-67, *Règlement sur les dimensions et la masse des véhicules – Loi sur les véhicules à moteur*, à l'exception des essieux directeurs, et sujets aux clauses « grand-père » dans ce règlement.

Largeur minimale du pneu = 445 mm

Masse maximale pour un essieu simple = 9 100 kg

Masse maximale pour un groupe de deux essieux = 18 000 kg

Masse maximale pour un groupe de trois essieux :

Écartement des essieux de 2,4 à moins de 3,0 m = 21 000 kg

Écartement des essieux de 3,0 à moins de 3,6 m = 24 000 kg

Écartement des essieux de 3,6 m ou plus = 26 000 kg

Pour être éligible à ce permis, tous les essieux dans le groupe d'essieux doivent être munis avec les pneus simples ayant une largeur minimale de 445 mm. La masse maximale de pneu ne doit pas dépasser 10 kg/mm de la largeur de pneu.

Le permis sera valide pour la masse maximale de 9 100 kg par essieu, seulement sur les routes incluses dans les parties III (56,500 kg) et IV (62,500 kg) de l'annexe B du règlement 2001-67 du N.-B., tel que modifié de temps en temps. Sur toutes les autres routes, les essieux munis de ces pneus seront permis une masse maximale de 6 160 kg. Toutes les autres exigences du règlement 2001-67 N.-B. doivent être rencontrées.

La largeur de roulement pour les essieux munis de ces pneus doit être un minimum de 2,3 m pour les véhicules d'une année de modèle 2009 ou d'une année antérieure, et de 2,5 m à 2,6 m pour les véhicules d'une année de modèle 2010 ou d'une année ultérieure.

**Détails de paiement:**

Argent comptant (ne pas envoyer d'argent comptant par le courrier)

Chèque ou mandat de poste

Client de carte de crédit (ne pas envoyer le numéro de la carte de crédit par télécopieur)

**POUR PAYER PAR CARTE DE CRÉDIT S.V.P. FOURNIR VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET NOUS VOUS CONTACTERONS.: NO. DE TÉLÉPHONE : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_**

Envoyer le permis à:  Compagnie (fournir le numéro de télécopieur) \_\_\_\_\_

Balance     District     SNB    Localité du bureau: \_\_\_\_\_